

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2015

DELIBERATION N° DEL059-15

L'an deux mille quinze, le 21 septembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 15 septembre 2015 s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA, M. GERACI, V. GOYVANNIER, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C.ROULAND, C. TISON et P. BERTHOLLET, S. DUBOIS, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, B. LEBRUN, G. MORIN, J. PAVAN, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M.BAH Rahim (Pouvoir à J.PAVAN en date du 21/09/15)
M. BOUCLIER Yann (Pouvoir à S. DUBOIS en date du 21/09/15)
M. DUSSERRE Andy (Pouvoir à P. VERRI en date du 21/09/15, jusqu'à 19h40)
M^{me} FERRACIOLI Chantal (Pouvoir à C.ROULAND en date du 21/09/15)
M. PERRIER Yves (Pouvoir à S.BRANON-MAILLET en date du 18/09/15)

Absents excusés :

M^{me} Nadège AMBREGNI

M.JEAN PAVAN A ÉTÉ ÉLU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

OBJET : Approbation du règlement intérieur du complexe sportif de la Plaine des Sports.

Rapporteur : Christine TISON

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Le règlement intérieur du complexe sportif de la Plaine des Sports est présenté au conseil municipal.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le règlement intérieur du complexe sportif de la Plaine des Sports.

Conclusions :

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 21 septembre 2015.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.